II

(Actes préparatoires)

CONSEIL

AVIS CONFORME Nº 2/2002

donné par le Conseil au titre de l'article 55, paragraphe 2, point c), du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier

(2002/C 52/06)

Par lettre du 24 janvier 2002, la Commission européenne a sollicité l'avis conforme du Conseil au titre de l'article 55, paragraphe 2, point c), du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier concernant une décision de la Commission relative à l'octroi d'une aide financière à des projets de recherche technique «charbon».

Le Conseil a donné l'avis conforme sollicité lors se sa session du 18 février 2002.

AVIS CONFORME Nº 3/2002

donné par le Conseil au titre de l'article 55, paragraphe 2, point c), du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier

(2002/C 52/07)

Par lettre du 15 janvier 2002, la Commission européenne a sollicité l'avis conforme du Conseil au titre de l'article 55, paragraphe 2, point c), du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier concernant l'octroi d'aides financières à 62 projets de recherche technique «acier» et à 9 projets pilotes et de démonstration ou de valorisation.

Le Conseil a donné l'avis conforme sollicité lors de sa session du 18 février 2002.